

Plan de mobilité Enquête auprès des visiteurs

Le 12 décembre 2020, l'intercommunalité a voté la pris de compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité" (AOM). En effet, la Loi d'Orientation des Mobilités (Loi LOM) du 14 décembre 2019 offre la possibilité aux intercommunalités d'exercer cette compétence sur leur périmètre géographique. Chaque AOM doit rédiger sa stratégie : c'est dans ce cadre que la Communauté de Communes Vallée de l'Homme lance un plan de mobilité.

Un plan de mobilité est un outil de programmation permettant de mettre en œuvre une politique de mobilité cohérente, par des propositions d'actions, et de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.

Pour ce faire, un diagnostic doit être fait afin d'identifier les besoins de la population et les enjeux présents sur le territoire. Puis, des orientations stratégiques et des actions à court, moyen et long terme sont définies. Ce document peut comporter des mesures portant sur le covoiturage, les transports en commun, l'autopartage, la pratique du vélo, le télétravail etc.

L'intercommunalité souhaite recueillir le vécu des visiteurs, français et étrangers, concernant leurs mobilités lors de leur séjour en vallée Vézère.

Le périmètre de l'enquête est celui du territoire de l'intercommunalité, soit les 26 communes qui la composent. Lancée le 1^{er} juillet, elle se termine le 15 août.

Cette enquête permet aux visiteurs de nous faire part de leurs difficultés de déplacements et de leurs propositions pour améliorer leur mobilité lors de leur séjour.

Ce questionnaire est individuel et anonyme. Plus nous aurons de retours, plus les informations recueillies seront précieuses.

Merci par avance pour votre participation !

L'enquête se déroule en ligne, directement ici :

Version française : <https://itermobilite.limequery.com/386561?lang=fr>

Version anglaise : <https://itermobilite.limequery.com/264635?lang=en>

Ou sur le site internet de la Communauté de Communes :

https://cms.e.jimdo.com/app/cms/preview/index/pageId/2248968299?public=https://www.cc-valleedelhomme.fr/mobilit%C3%A9-et-itin%C3%A9rance-douce/plan-de-mobilit%C3%A9/?preview_sid=443557

Plus d'informations :

Manon Montoulieu,
Chargée de projets mobilité durable
à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme
m.montoulieu@cc-vh.fr - 05 53 51 70 79